





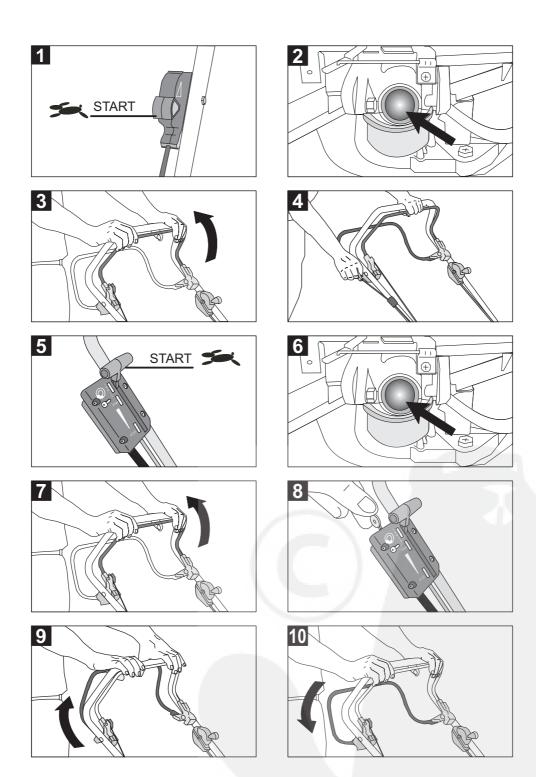


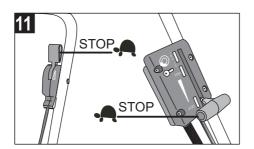


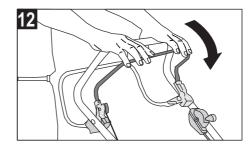


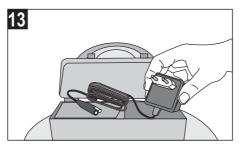
451 616 a b c d e f 2006

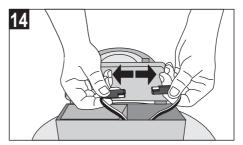














Consignes de sécurité

Pendant l'utilisation d'une tondeuse à gazon, veuillez respecter les consignes de sécurité fondamentales énoncées ci-après. Elles servent à vous protéger des risques de blessure.

- Veuillez lire attentivement cette notice d'instructions et respecter son contenu.
- Rangez soigneusement la notice d'instructions en vue d'une utilisation ultérieure ou pour la remettre à un éventuel futur propriétaire.
- Respectez les consignes de sécurité ainsi que les mentions d'avertissement apposées sur l'appareil.

Utilisateurs

- L'emploi de cet appareil est interdit aux enfants et adolescents de moins de 16 ans car ils ne maîtrisent pas le contenu de la présente notice. Les arrêtés municipaux et préfectoraux peuvent fixer un âge minimum légal différent.
- Portez des pantalons longs et moulants ainsi que des chaussures dures et antidérapantes.

Zone de travail

- Vérifiez entièrement et soigneusement le terrain à tondre. Enlevez-en tous les corps étrangers (par ex. les pierres, bâtons, fils, os, etc.).
- L'emploi de la tondeuse est proscrit si des personnes (attention aux enfants) ou des animaux (attention aux petits mammifères) se trouvent dans la zone de travail.

Horaires d'utilisation

- Respectez les horaires d'utilisation applicables aux tondeuses à gazon (protection contre le bruit). Les horaire de travail figurent dans la notice d'utilisation.
- Ne tondez qu'à la lumière du jour ou en présence d'un bon éclairage.

Service

- Avant utilisation, contrôlez toujours visuellement l'appareil.
- Changez immédiatement les pièces endommagées ou usées.
- N'utilisez l'appareil que dans l'état technique prescrit par son fabricant.
- L'utilisateur de l'appareil répond des accidents et des dommages qu'il pourrait causer à des tiers et à leurs biens.
- Arrêtez le moteur avant de traverser d'autres surfaces que celle à tondre.
- Ne faites pas démarrer le moteur lorsque vous séjournez devant l'orifice d'éjection (tondeuse à éjection latérale).

- N'utilisez la tondeuse que sur des pelouses.
- Ne désactivez jamais les dispositifs de sécurité et de protection équipant a tondeuse à gazon.
- Pour lancer la tondeuse, il faut que le plateau de coupe tourne tout à fait librement. Débrayez les mécanismes d'entraînement éventuellement présents.
- Si pour faire démarrer la tondeuse vous devez la soulever, l'outil de coupe doit regarder dans la direction opposée à l'utilisateur.
- N'approchez pas les mains et les pieds des pièces en rotation.
- L'utilisation de la tondeuse n'est permise qu'à condition de respecter la distance de sécurité définie par le guidon.
- Tenez-vous bien en équilibre.
- Ne soulevez ni ne portez jamais la tondeuse avec son moteur en train de tourner. Attendez que l'outil de coupe se soit immobilisé puis débranchez la cosse de la bougie.
- Tondez toujours transversalement à la pente. Ne tondez jamais en montant ni en descendant la pente. Ne tondez pas les pentes inclinées à plus de 15°.
- Prudence lorsque vous changez de direction ou tondez en arrière.
- Tondez en marchant lentement.
- Ne laissez pas de feuilles, d'herbe ou d'huile qui s'écoule s'accumuler dans le moteur ou le pot d'échappement.
- Ne laissez pas la tondeuse à gazon sans surveillance.
- Arrêter le moteur et retirer la cosse de bougie d'allumage si la tondeuse commence à vibrer particulièrement fort, nécessité de la faire inspecter immediatement par un spécialiste.

Attention! L'essence peut s'enflammer très facilement!

- Ne rangez l'essence que dans des bidons à cet effet.
- Ne faites le plein qu'en plein air. Interdiction absolue de fumer pendant que vous faites le plein!
- Pendant que le moteur marche ou si le moteur et la tondeuse sont très chauds, ne défaites jamais le bouchon du réservoir et ne rajoutez jamais d'essence.
- Si de l'essence a débordé, interdiction de faire démarrer le moteur. Nettoyez d'abord l'appareil



et n'effectuez aucun essai de démarrage tant que les vapeurs d'essence n'ont pas disparues.

- Pour des raisons de sécurité, vous devrez remplacer le réservoir d'essence et le bouchon du réservoir s'ils ont été endommagés.
- Pour faire le plein, servez-vous d'un entonnoir ou d'un tuyau de remplissage afin qu'il ne coule pas de carburant sur le moteur, le carter et sur le gazon.



Risque de brûlures!

Le pot d'échappement ainsi que les zones voisines du pot peuvent atteindre 80 °C. Remplacez le pot d'échappement s'il s'est endommagé.

- Ne modifiez pas les réglages du carburateur du moteur.
- Ne faites jamais marcher le moteur thermique dans des locaux fermés – Risques d'intoxication et d'asphyxie!

Entretien et remisage

Avant d'effecter tous travaux sur l'appareil:

- Eteignez le moteur, attendez que la lame se soit immobilisée puis débranchez la cosse de la bougie.
- Lors de manipulations à proximité de la lame, portez toujours des gants de protection.
- Ne rangez jamais la tondeuse, avec de l'essence dans son réservoir, dans un bâtiment dans lequel les vapeurs d'essence peuvent entrer en contact avec des flammes nues ou des étincelles Risque d'explosion!
- Ne vidangez le réservoir d'essence qu'en plein air.
- Avant de ranger la tondeuse dans des locaux fermés, attendez que son moteur ait refroidi.
- Ne passez jamais la tondeuse au jet d'eau.
- Les réparations sur la tondeuse à gazon sont exclusivement réservées à des entreprises spécialisées.

Pièces de rechange et accessoires

- Utilisez exclusivement les pièces de rechange d'origine et les accessoires d'origine.
- Tous droits réservés.

Dispositifs de sécurité

Etrier de sécurité

En cas de danger, relâchez l'étrier de sécurité. Le moteur et le plateau de coupe s'immobilisent. Il est interdit de rendre l'étrier de sécurité inopérant.

Dispositifs de protection

Clapet arrière

Les dispositifs de protection servent à empêcher que les objets catapultés par le plateau de coupe ne vous blessent. Il est interdit d'employer la tondeuse sans ses dispositifs de protection.

Signification des symboles apposés sur l'appareil



Lisez le mode d'emploi!



Veillez à ce que personne ne se trouve à proximité!



Attention aux lames tranchantes avant l'entretien débranchez la cosse de bougie d'allumage!



Relâcher le frein-moteur.



Démarrer les roues motrices.

Ces symboles ne concernent que les tondeuses électriques.





Attention - lames de coupe tranchantes - avant les opérations d'entretien ou en cas de conduit endommagé débrancher du secteur!



débrancher du secteur! Eloignez le câble de connexion des lames tranchantes!

Dans cette notice d'utilisation



Danger!

L'irrespect des instructions précédées de ce symbole engendre un risque de dommages corporels.



Conformité d'utilisation

La présente tondeuse a été conçue pour tondre les pelouses. Toute autre utilisation est interdite.

Cette tondeuse sert à tondre, à titre privé, le gazon dans le jardin de la maison ou un jardin d'agrément. Les tondeuses pour jardin de maison ou jardin d'agrément sont celles servant à entretenir les surfaces gazonnées et pelouses privées, et non pas celles destinées aux installations publiques, parcs, centres sportifs, ainsi qu'à l'agriculture et à l'exploitation forestière.

Utilisateurs non autorisés :

Les personnes ne connaissant pas le contenu de la notice d'utilisation, les enfants, les adolescents de moins de 16 ans ainsi que les personnes sous l'empire de l'alcool, de drogues ou sous l'effet de médicaments, ne doivent pas utiliser l'appareil.

Horaires d'utilisation des tondeuses à essence

Veuillez respecter la législation nationale, les arrêtés préfectoraux et municipaux sur l'emploi des tondeuses à gazon.

Du lundi au samedi de 07h00 – 12h00 dimanche et jours de 15h00 – 19h00 fériés.

Montage

Avant de monter cet appareil, veuillez lire la notice de montage à part accompagnant l'appareil.

Respect de l'environnement, dépollution

Les appareils usagés ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers!

L'emballage, l'appareil et ses accessoires sont fabriqués en matériaux recyclables et sont à éliminer selon la réglementation appliquée dans votre pays.

Mise en service

Ne mettez pas l'appareil en service tant que vous n'avez pas entièrement fini de le monter.

Le chiffre imprimé à gauche du texte (par ex.. 3) renvoie aux figures.

Respectez impérativement la notice d'instructions publiée par le fabricant du moteur à essence et livrée avec ce dernier.

Avant la première mise en service, faites le plein d'huile et d'essence.

Essence: normale sans plomb

Huile moteur : voir la notice

d'instructions publiée par le fabricant du moteur.

Remplissage de l'essence : le bouchon du réservoir d'essence se trouve sur ce réservoir et comporte le symbole d'une pompe à essence de station-service.

Remplissage de l'huile : quantité à verser : env. 0,6 litre.

Moteur sans jauge d'huile :

Versez l'huile jusqu'à ce qu'elle arrive contre le bord supérieur du manchon de remplissage.

Moteur avec jauge d'huile :

Versez l'huile jusqu'à ce qu'elle atteigne le repère situé entre «FULL» et «ADD» sur la jauge.

Pour contrôler le niveau d'huile, veillez à visser la jauge d'huile.

Démarrage du moteur

Le moteur ne peut démarrer qu'une fois la lame montée (elle joue le rôle d'une masse centrifuge).

Démarrage manuel du moteur

- a) Sans accélérateur télécommandé
- 2 Appuyez 3 fois sur le bouton d'amorçage, chaque fois à 2 secondes d'intervalles. Lorsque le thermomètre descend en-des sous de 10 °C, appuyez 5 fois sur ce bouton.

Une fois que le moteur a atteint sa température de service, n'utilisez plus le bouton d'amorçage.

- Tirez l'étrier de freinage du moteur vers le guidon puis maintenez-le en position. L'étrier n'encrante pas.
- Tirez vigoureusement le cordon du lanceur puis freinez-le tandis qu'il se réenroule.
- i Le moteur a été réglé sur un régime fixe. Il n'est donc pas nécessaire de régler sa vitesse.

b) Avec accélérateur télécommandé

- Appuyez 3 fois sur le bouton d'amorçage, chaque fois à 2 secondes d'intervalles. Lorsque le thermomètre descend endessous de 10 °C, appuyez 5 fois sur ce bouton.

Une fois que le moteur a atteint sa température de service, n'utilisez plus le bouton d'amorçage.

- Tirez l'étrier de freinage du moteur vers le guidon puis maintenez-le en position. L'étrier n'encrante pas.
- Tirez vigoureusement le cordon du lanceur puis freinez-le tandis qu'il se réenroule. Dès que le moteur tourne, ramenez la manette des gaz, suivant le régime moteur souhaité, sur une position comprise entre (Start) et (Stop).

Démarrage par démarreur électrique

- Appuyez 3 fois sur le bouton d'amorçage, chaque fois à 2 secondes d'intervalles. Lorsque le thermomètre descend en-des sous de 10 °C, appuyez 5 fois sur ce bouton.

Une fois que le moteur a atteint sa température de service, n'utilisez plus le bouton d'amorçage.

- Tirez l'étrier de freinage du moteur vers le guidon puis maintenez-le en position. L'étrier n'encrante pas..
- Tournez la clé de contact complètement à droite dans la serrure. Relâchez la clé une fois que le moteur tourne. La clé de contact revient sur la position «O». Dès que le moteur tourne, ramenez la manette des gaz, suivant le régime moteur souhaité, sur une position comprise entre (Start) et

Embrayer les roues motrices

Seulement sur les appareils qui en sont équipés !

N'embrayez pas la boîte réductrice lorsque le moteur est éteint.

Poussez l'étrier d'embrayage contre le guidon supérieur et retenez-le. Cet étrier n'encrante pas. Vitesse de roulage : env. 3,5 km/h.

Débrayer les roues motrices

Relâchez l'étrier d'embrayage.

Coupure du moteur

- Amenez la manette des gaz sur la position (Stop).
- Pelâchez l'étrier de freinage du moteur.



La lame continue de tourner pendant quelques secondes après que vous ayez éteint le moteur.

Pour cette raison, n'introduisez pas tout de suite les mains sous la tondeuse!

Réglage de la hauteur de coupe

Voir le cahier de montage.

Toutes les roues doivent se trouver à la même hauteur.

Entretien et nettoyage



Avant d'effectuer tous travaux d'entretien et de nettoyage, débranchez la cosse de la bougie.

Nettoyage de l'appareil

Après la tonte, nettoyez l'appareil à fond. Ne pulvérisez pas d'eau sur l'appareil. L'eau pénétrant dans le circuit d'allumage et dans le carburateur peut provoquer de dérangements. Nettoyez l'appareil avec un chiffon, une balayette, etc.

Si la tondeuse doit être inclinée sur le côté, en fonction du fabricant du moteur:

TECUMSEH, HONDA ou AL-KO:

→ Carburateur/filtre à air

BRIGGS & STRATTON: → Bougie d'allumage indiquer le haut !!!

Voir la notice d'instructions publiée par le fabricant du moteur.

Vous devrez confier la vérification de l'appareil à un spécialiste lorsque:

- La lame a heurté un obstacle.
- Le moteur s'arrête subitement.
- La lame est voilée (redressement impossible !)
- L'arbre moteur est voilé (redressement impossible !)
- Le réducteur de traction est endommagé.
- La courroie trapézoïdale est défectueuse.

Changement d'huile / Filtre à air / Bougie

Voir la notice d'instructions publiée par le fabricant du moteur..

Boîte d'entraînement des roues.

Cette boîte ne demande aucun entretien.

Changement et réaffûtage de la lame

Faites réaffûter la lame de tonte toujours en fin de saison ou faites-la remplacer si nécessaire par une neuve.



Confiez toujours le réaffûtage ou le changement de lame à un atelier du service après-vente (SAV), lequel mesurera aussi le balourd.



Les lames non équilibrées engendrent de fortes vibrations dans la tondeuse. Risque d'accident !

Batterie du démarreur



La batterie du démarreur est recyclable.



Il est interdit de jeter aux ordures ménagères les batteries de démarreur usagées, qui fuient ou sont défectueuses.

De même, démontez les batteries des appareils destinés à rejoindre un système de collecte (circuit de recyclage), et mettez-les au rebut en conséquence. Votre revendeur ou les services municipaux de collecte (centre de recyclage) se chargeront d'une élimination dans les règles de l'art.

Recharger la batterie du démarreur

La batterie du démarreur (Pb) ne demande pas d'entretien. Avant de mettre la tondeuse en service pour la première fois, rechargez la batterie du démarreur. Pendant la marche de la tondeuse, la batterie se recharge toute seule. Si la batterie s'est déchargée, avant la pause hivernale ou en prévision d'immobilisations prolongées (>plus de 6 mois), vous devrez la recharger.

- Sortez le chargeur du caisson de la batterie.
 Débranchez le câble de la batterie du câblemoteur.
- Reliez le câble de la batterie avec le câble du chargeur.

Branchez la fiche mâle du chargeur dans une prise de courant.

La recharge dure env. 36 heures. N'utilisez que le chargeur livré d'origine.



Ne mettez la batterie du démarreur à la recharge que dans des locaux secs.



Ne mettez pas la tondeuse en service tant que sa batterie se trouve en charge.

Remisage de l'appareil

Rangez l'appareil dans un local sec. Laissez préalablement le moteur refroidir.

Pour que l'appareil prenne moins de place, vous pouvez préalablement rabat tre le guidon. Pour ce faire, desserrez d'env. 6 tours les écrous à ailettes.

Prudence: veillez à ne pas plier les câbles

gainés.

Pendant l'hiver, rangez la batterie du démarreur dans un endroit à l'abri du gel.

Garantie

Chère cliente, cher client,

Nos produits sont soumis à des contrôles de qualité rigoureux. Si malgré ces contrôles, votre appareil ne fonctionne pas correctement, nous vous demandons de contacter d'abord le service après-vente indiqué sur la carte de garantie. Vous pouvez également nous contacter par téléphone au numéro figurant sur cette carte

Conditions de garantie (sans pour autant réduire les droits légaux) :

- 1. La garantie a une durée maximum de 3 ans à compter de la date d'achat du produit. La garantie consiste soit en la réparation des défauts de matériaux et de fabrication ou en l'échange du produit. Ce service est gratuit.
- 2. Les défauts doivent être signalés rapidement. Toute réclamation au delà de la durée de la garantie ne peut être prise en compte, sauf si elle intervient dans un délai de 2 semaines à l'expiration de celle-ci.
- 3. Après avoir contacté le service après vente indiqué sur la carte de garantie, vous devez envoyer le produit défectueux accompagné de la carte de garantie et du ticket de caisse à l'adresse qui vous sera indiquée, sans payer le port. Si le défaut est couvert par la garantie, vous recevrez l'appareil réparé ou un nouvel appareil. La réparation ou l'échange du produit ne modifie pas la durée initiale de la garantie qui reste de 3 ans à partir de la date d'achat. Ceci est également valable pour les réparations à domicile.

Veuillez noter que notre garantie n'est plus valable en cas de défaut d'utilisation, de non suivi des mesures de sécurité, si le produit a subi des chocs ou a fait l'objet d'une réparation par un S.A.V non mentionné sur la carte de garantie ou non-agréé par notre service.

Dans le cas d'un défaut non garanti, les frais de réparations et de transport seront à votre charge.



Dérangements et remèdes



Avant d'effectuer tous travaux d'entretien et de nettoyage, débranchez la cosse de la bougie.

| Dérangement | Remède |
|---|--|
| Le moteur ne démarre pas. | Remplissez le réservoir Amenez la manette des gaz sur la position (Start) Pressez l'étrier de frein moteur contre le guidon Vérifiez la bougie, changez-la si nécessaire Nettoyez le filtre à air Démarrez la tondeuse sur de l'herbe courte ou déjà tondue. Nettoyez l'orifice d'éjection / le corps de l'appareil. La lame de tonte doit pouvoir tourner librement. Rechargez la batterie du démarreur |
| La puissance du moteur diminue. | Rectifiez la hauteur de coupe. Faites réaffûter / changer la lame de tonte → Atelier du service aprèsvente Nettoyez l'orifice d'éjection / le corps de l'appareil Nettoyez le filtre à air Réduisez la marche lente |
| Coupe pas nette | Faites réaffûter / changer la lame de tonte → Atelier du service aprèsvente Rectifiez la hauteur de coupe. |
| Le bac de ramassage ne se remplit pas suffisamment. | Rectifiez la hauteur de coupe. Attendre que le gazon ait séché. Faites réaffûter / changer la lame de tonte → Atelier du service aprèsvente Nettoyez les grilles du bac de ramassage. Nettoyez l'orifice d'éjection / le corps de l'appareil |
| Les roues motrices n'entraînent pas la tondeuse. | Rajustez le câble gainé Courroie trapézoïdale défectueuse → Atelier du service après-vente Boîte réductrice endommagée → Atelier du service après-vente |
| Boîte réductrice embrayée, les roues ne tournent pas | Resserrez les vis des roues Moyeu de roue défectueux → Nouvelle roue Courroie trapézoïdale défectueuse → Atelier du service après-vente |

Si votre tondeuse présente des dérangements non répertoriés dans ce tableau, seul une entreprise agréée (atelier du SAV) est autorisée à les supprimer.